



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

L'ALLOCATION D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS EN SERVICE SOCIAL

année 2025/2026

Le service social de la Cramif propose une allocation d'études de 10 000 euros pour vous aider durant votre dernière année et signer un CDI à l'obtention du diplôme d'État de service social (DEASS). Vous rejoindrez notre équipe du service social spécialisé en santé, qui intervient auprès des publics fragilisés par la maladie.



Un soutien financier



Une proposition de stage



L'assurance d'un emploi



POUR QUI ?

.....

- > **Étudiants ayant terminé avec succès leur 2^{ème} année et inscrits en 3^{ème} année du DEASS.**



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

.....

- > **Envoyez le dossier de candidature.**
- > **Passez un entretien.**
- > **Obtenez votre diplôme et rejoignez le service social de la Cramif en CDI (engagement de 24 mois minimum).**

Formalités de candidature

Votre dossier de candidature est à transmettre à :

✉ **ssr-logistique.cramif@assurance-maladie.fr**

avec les éléments suivants :

lettre de motivation, CV, bulletins de notes de 1^{ère} et 2^{ème} années

Pour plus d'informations :

📌 **<https://cramif.fr/service-social>**